



Le contrat de travail dans la métallurgie

Découvrir les dispositions particulières de la métallurgie portant sur la vie du contrat de travail, de sa formation à sa rupture, et leur impact dans votre entreprise.

OBJECTIFS :

1/ Calculer l'ancienneté et la durée de période d'essai

2/ En cas de suspension du contrat de travail, évaluer la durée du maintien de salaire par l'employeur

3/ Attribuer les congés payés supplémentaires ou en cas d'arrêt maladie

4/ Savoir calculer une indemnité de rupture du contrat de travail.

PUBLIC :

Dirigeants, responsables et collaborateurs des services RH.



Durée : 1 jour
(7 heures)



Tarif : Consulter
notre calendrier

PREREQUIS :

Connaissances de base en droit du travail.

PROGRAMME :

Introduction (0,25h) :

- Articulation entre la convention collective et les normes d'entreprise.

Formation du contrat de travail (1,5h) :

- Ancienneté,
- Période d'essai,
- Cas pratiques.

Exécution du contrat de travail (0,5h) :

- Reclassement consécutif à une déclaration d'inaptitude,
- Mobilité géographique.

Suspension du contrat de travail (3h) :

- Absence pour maladie ou accident (maintien de salaire, articulation avec la prévoyance),
- Cas pratiques,
- Congés divers,
- Congés payés supplémentaires,
- Incidence de la maladie sur le droit à congés payés.

Rupture du contrat de travail (1,5h) :

- Appréciation de l'ancienneté,
- Démission,
- Licenciement et rupture conventionnelle (indemnité, préavis),
- Cas pratiques,
- Départ en retraite,
- Clause de non-concurrence.

Encadrement (0,25h) :

- Dispositions transitoires.

Méthode et moyens pédagogiques :

Présentation des principes juridiques et échanges autour de mises en situation pratiques, remise d'un support pédagogique.

Modalité d'évaluation et de sanction :

Le stagiaire sera évalué par le formateur selon sa participation active lors des temps d'échanges et au cours des cas pratiques. Une attestation sera délivrée l'issue de la formation.



CONTACT ET INSCRIPTIONS :

Christiane ENGELSTEIN

✉ formation@sseti.fr • ☎ 03 87 74 34 19

sseti

LA FABRIQUE
DE L'AVENIR